

Fondation Brain Canada

Futurs leaders canadiens de la recherche sur le cerveau 2024

Appel de demandes (AD)

À propos de la Fondation Brain Canada

La Fondation Brain Canada est un organisme de bienfaisance national enregistré qui appuie la recherche sur le cerveau au Canada en finançant des travaux novateurs capables de changer la donne. Depuis plus de vingt-cinq ans, la Fondation Brain Canada s'emploie à démontrer que le cerveau doit être abordé comme un système en soi et complexe, au carrefour d'un éventail de troubles neurologiques, de maladies mentales, de toxicomanies et de lésions cérébrales et médullaires. Cette reconnaissance de la nature distincte du cerveau met en relief la nécessité d'une meilleure collaboration entre disciplines et établissements, et de veiller à ce que le Canada dispose d'un excellent bassin de talent pour demeurer à l'avant-garde de la recherche sur le cerveau. La vision de la Fondation Brain Canada est de comprendre le cerveau, en santé et dans la maladie, d'améliorer la vie et d'avoir un impact sociétal.

Le Fonds canadien de recherche sur le cerveau (FCRC) est un accord public-privé entre le gouvernement du Canada, par l'entremise de Santé Canada, et la Fondation Brain Canada dont l'objectif est d'encourager les Canadiens à investir davantage dans la recherche sur le cerveau et de maximiser l'incidence et l'efficacité de ces investissements. Le Fonds appuie l'excellence dans le domaine de la neuroscience au Canada en stimulant la recherche concertée et en accélérant le rythme des découvertes afin d'améliorer la santé et la qualité de vie des personnes atteintes de troubles neurologiques au Canada.

www.braincanada.ca

Table des matières

Contexte.....	3
Portée	3
Renseignements sur la subvention.....	4
Équité, diversité et inclusion	4
Admissibilité	4
Utilisation des fonds	5
Critères d'évaluation	6
Calendrier	6
Comment présenter une demande	6
Lettre d'intention.....	7
Demande détaillée.....	8
Processus d'examen	10
Confidentialité et propriété intellectuelle.....	11
Communications.....	11
Renseignements	11

Note : Le masculin est utilisé dans ce document pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.

Contexte

Financé par le Fonds canadien de recherche sur le cerveau, le programme **Futurs leaders canadiens de la recherche sur le cerveau** vise à accélérer les travaux novateurs qui révolutionneront notre compréhension du fonctionnement et des dysfonctionnements du système nerveux et de leur incidence sur la santé. Il a pour objectif ultime d'alléger le fardeau social et économique des maladies neurologiques et mentales grâce à la prévention, au diagnostic précoce et au traitement.

Les nouveaux chercheurs qui décrochent leur premier emploi universitaire ont l'occasion de formuler des projets de recherche innovateurs et percutants. En début de carrière, ils ont souvent de la difficulté à obtenir une première grande subvention d'exploitation faute de données préliminaires et de ressources. Donc, ceux qui sont promis à une brillante carrière sont souvent désavantagés lorsqu'ils demandent des fonds dans le cadre d'un concours « ouvert », car les chercheurs d'expérience ont une longueur d'avance.

Les subventions *Futurs leaders canadiens de la recherche sur le cerveau* pourraient changer la donne en remédiant au manque de fonds nécessaires pour appuyer et retenir les meilleurs chercheurs en début de carrière qui sont bien placés pour faire progresser la recherche sur le cerveau au Canada. C'est en finançant leurs travaux à ce moment crucial de leur carrière que nous réussirons à former la relève scientifique au Canada et à jeter les bases de l'excellence et l'innovation en recherche.

Portée

Ce programme favorise les travaux novateurs, non orthodoxes et exploratoires qui pourraient transformer notre compréhension du cerveau, même s'ils sont à l'étape de développement précoce ou conceptuelle. Grâce aux données obtenues dans le cadre de leur projet, ils pourront alors tenter d'obtenir des subventions plus importantes visant des projets à plus long terme et implanter des programmes de recherche novateurs et durables.

Le projet doit se distinguer des autres projets menés par le chercheur. Les travaux doivent reposer sur une hypothèse exploratoire du cerveau et du système nerveux. Ils peuvent couvrir la gamme d'approches, de la recherche fondamentale à la recherche clinique en passant par l'application des connaissances, notamment :

- Des travaux de recherche fondamentale portant sur les propriétés et mécanismes fondamentaux, y compris des études fonctionnelles sur l'utilisation des données « -omiques ».
- Des projets qui s'intéressent aux maladies et troubles neurologiques et qui permettent de mieux comprendre les mécanismes biologiques fondamentaux.
- Des expériences pour mettre à l'épreuve de nouvelles approches thérapeutiques ou interventions visant des troubles neurologiques.
- La mise au point de nouvelles méthodes, dans la mesure où ces méthodes éclaircissent des questions de l'heure en neuroscience.
- Des projets empruntant une démarche apparentée aux domaines « -omiques » et qui produisent un grand volume de données, si les hypothèses sont clairement énoncées.

Les projets suivants **ne sont pas** admissibles au financement :

- Les démarches de criblage systématique servant à identifier des composants biologiques ou des réactifs.
- Les demandes de subventions d'exploitation.

Renseignements sur la subvention

Le concours 2024 soutiendra jusqu'à 20 subventions de 100 000 \$ chacune, réparties sur une période de deux ans. Les noms des subventions peuvent inclure la reconnaissance de donateurs spécifiques qui contribuent au financement de ce concours.

Équité, diversité et inclusion

Il est bien établi que l'on favorise l'excellence, l'innovation et la créativité lorsqu'on accroît l'équité, la diversité et l'inclusion. Dans cet esprit, la Fondation Brain Canada se fait un devoir de promouvoir l'excellence en faisant preuve d'équité et encourage les candidats de parcours diversifiés à participer à ce concours. Cette démarche favorise l'expression de perspectives, d'approches et d'expériences diverses, y compris celles de groupes sous-représentés.

Admissibilité

- Cette possibilité de financement est ouverte à tous les nouveaux chercheurs, défini comme étant dans les cinq ans suivant leur premier poste à titre de chercheur indépendant, et ce, d'ici la date de présentation des demandes détaillées. Les congés (par exemple un congé de maternité ou parental, de maladie, etc.) seront exclus du calcul de la période de cinq ans. **Nouveauté** : la Fondation Brain Canada met en place une période d'admissibilité prolongée, en accord avec les organisations subventionnaires fédérales, afin de tenir compte des retards dans la recherche causés par la pandémie de COVID-19. L'admissibilité peut être déterminée à l'aide du tableau suivant. Pour toute question relative à l'admissibilité, y compris la prise en compte des congés, veuillez contacter futureleaders@braincanada.ca.

Date de début du premier poste de recherche indépendant	Statut
Le ou avant le 31 décembre 2022	Période d'admissibilité portée à 84 mois*
Après le 31 décembre 2022	Période d'admissibilité standard de 60 mois*

*Non compris les congés autorisés

- Les candidats doivent œuvrer au sein d'un établissement canadien admissible, y mener leurs travaux pendant toute la durée du financement et être considérés comme des chercheurs indépendants au sein de leur établissement. Il s'agit habituellement d'un poste de professeur assistant ou de professeur agrégé, c'est-à-dire : ils peuvent lancer ou gérer des projets de recherche qui leur sont propres à titre de chercheur principal, ils sont responsables de la bonne marche du laboratoire, ils décident de l'utilisation des fonds de recherche, et peuvent superviser

des stagiaires (le cas échéant, selon les politiques de leur établissement). Les boursiers postdoctoraux et membres auxiliaires du corps professoral ne sont pas des candidats admissibles.

- L'emploi universitaire doit avoir commencé d'ici la date de remise des demandes détaillées.
- Les candidats s'engagent à réserver au moins 50 % de leur temps pour des activités de recherche.
- Les demandes de subvention peuvent être liées à d'autres projets actuellement financés, mais ne peuvent pas les chevaucher. Il incombe au candidat d'aviser immédiatement la Fondation Brain Canada en cas de chevauchement résultant d'un nouveau financement accordé au cours du processus de demande ou d'évaluation de ce concours. Le chevauchement est défini comme le fait d'avoir les mêmes objectifs et/ou buts expérimentaux que tout autre travail financé.
- Les candidats doivent présenter une lettre d'intention pour être admissibles à présenter une demande détaillée.
- Ne sont pas admissibles à cet appel de demandes ceux qui bénéficient ou ont déjà bénéficié d'une subvention de *développement des compétences à l'intention des chercheurs en début de carrière de la Fondation Azrieli*, ou d'une subvention *Futurs leaders canadiens de la recherche sur le cerveau*.
- Les candidats ne peuvent soumettre qu'une seule demande de subvention par cycle de concours.
- Les candidats doivent démarrer leur projet lorsque le financement commencera, soit en septembre 2025.

Utilisation des fonds

Les fonds doivent servir à financer les coûts directs de la recherche faisant l'objet de la subvention et doivent être liés directement au projet ou aux activités accomplies.

Coûts admissibles

Les fonds peuvent être utilisés pour soutenir tous les coûts du projet de recherche, notamment :

- La rémunération du personnel technique ;
- Les allocations aux stagiaires ;
- Les fournitures et le matériel ;
- L'entretien d'équipement essentiel et/ou l'achat d'équipement qui n'est pas disponible actuellement, mais qui est essentiel au projet ;
- Les services particuliers et frais d'utilisation ;
- Les coûts liés à la mobilisation des connaissances, notamment : les frais de déplacement du chercheur principal et des stagiaires en vue de la présentation des résultats à des conférences ; les coûts de publication dans une revue examinée par des pairs et en libre accès ou dans des dépôts de données (y compris les frais de traitement) ; les activités de partage des connaissances (ateliers, brochures, livres) et de diffusion en ligne des connaissances (webinaires, balados).

Coûts non admissibles

- Salaires et honoraires de consultation de tout investigateur ou chercheur indépendant titulaire d'un poste universitaire ou de recherche
- L'équipement général de bureau et de laboratoire
- Les frais généraux associés à la gestion du projet de recherche

À noter : cette liste n'est pas exhaustive. Veuillez consulter la Fondation Brain Canada au sujet de toute autre dépense afin de déterminer l'admissibilité.

Critères d'évaluation

Les critères suivants seront pondérés également :

Innovation et originalité

La qualité du projet, qui offre de nouveaux concepts et de nouvelles manières de procéder, tout en s'appuyant solidement sur des principes scientifiques rationnels. Celui-ci doit être susceptible de changer la donne dans le domaine d'étude ou d'ouvrir de nouveaux horizons expérimentaux, ou encore de surmonter les défis qui nuisent à l'avancement de nos connaissances sur le cerveau et le système nerveux.

Faisabilité

La mesure dans laquelle les travaux de recherche peuvent être menés à bien en empruntant la méthodologie proposée, conformément à l'échéancier, au budget et aux ressources à sa disposition. Les prémisses et fondements du projet de recherche doivent être étayés par des citations scientifiques et des données provenant d'autres sources. Les données préliminaires ne sont pas exigées, mais peuvent être fournies si elles sont disponibles. Seront aussi évaluées les probabilités de réussite du chercheur principal en regard de l'excellence de ses acquis en matière de formation et de recherche novatrice. La faisabilité est évaluée non pas en fonction des chances de réussite du projet proposé, mais plutôt en fonction de la qualité du plan du projet et de la capacité du chercheur à mettre en œuvre le plan tel qu'il a été proposé.

Incidence potentielle

La mesure dans laquelle les nouveaux axes de recherche qui pourraient émaner de ce projet ont un potentiel d'impact à long terme. Il peut s'agir d'éléments tels que l'avancement des connaissances, l'ouverture de nouvelles voies de découverte, le renforcement des capacités, la prise de décision éclairée, l'impact sur la santé, les avancées méthodologiques/technologiques, et l'impact économique et social au sens large. De plus, le protocole et l'exécution du projet doivent avoir égard aux analyses comparatives fondées sur le sexe et le genre (ACSG+) et autres principes d'équité, diversité et l'inclusion (EDI), car ceux-ci élargissent le rayonnement potentiel des travaux et favorisent l'application des nouvelles connaissances qui profitent à la santé de tous.

Calendrier

Lancement de l'appel de demandes	Le 4 novembre 2024
Date limite de réception des lettres d'intention	17 h HNE, le 2 décembre 2024
Invitation à présenter une demande détaillée	Du 10-14 février 2025
Date limite de réception de la demande détaillée	17 h HNE, le 14 mars 2025
Annonce de la décision	Juillet 2025
Début du financement	Septembre 2025

Comment présenter une demande

Veuillez noter que la possibilité de financement *Futurs leaders canadiens de la recherche sur le cerveau 2024* requière la présentation d'une lettre d'intention suivie d'une demande détaillée. Les candidats

doivent remettre une lettre d'intention afin d'être admissibles à présenter une demande détaillée. Après une évaluation administrative par la Fondation Brain Canada et une évaluation externe par des pairs des lettres d'intention, les demandes les mieux notées seront invitées à passer à l'étape de la demande détaillée.

Les lettres d'intention et demandes détaillées doivent être soumises en utilisant le système de gestion électronique des subventions de Brain Canada, SmartSimple (https://braincanada.smartsimple.ca/s_Login.jsp).

Le chercheur principal a l'entière responsabilité de s'assurer que sa demande respecte les exigences et qu'elle est reçue avant les dates limites indiquées ci-dessus. Les demandes présentées en retard seront rejetées. La Fondation Brain Canada accusera réception des lettres d'intention et des demandes détaillées dans les deux jours ouvrables.

Lettre d'intention

Renseignements sur le candidat

Les informations recueillies dans le cadre de cette étape ne seront pas partagées sous une forme identifiable avec le public, les intervenants externes (par exemple, Santé Canada, les partenaires de financement) ou les évaluateurs, et n'auront aucune incidence sur l'évaluation des candidatures soumises. Les réponses sont entièrement anonymisées et agrégées afin de garantir la protection de l'identité de toute personne. Veuillez consulter la [Politique relative à la protection de la vie privée](#) de la Fondation Brain Canada.

Éducation

Description de la formation scolaire du candidat, à commencer par le baccalauréat ou autre formation professionnelle initiale, suivie des études de doctorat, postdoctorat et stage de résident.

Résumé du projet

- Titre du projet
- Mots clés (ou expressions clés) décrivant le projet (maximum 10 mots)
- Résumé du projet de recherche et de ses objectifs (maximum 300 mots)
- Décrire clairement les caractéristiques **originales et novatrices** du projet proposé. Décrire tout nouveau concept ou manière de procéder, leur potentiel de changer la donne dans le domaine d'étude ou d'ouvrir de nouveaux horizons expérimentaux, ou encore de surmonter les défis qui nuisent à l'avancement de nos connaissances sur le cerveau et le système nerveux (maximum 750 mots).
- Démontrer la **faisabilité** du projet dans le respect du budget et des délais prévus. Justifier les prémisses et fondements du projet de recherche proposé et décrire les approches, méthodes et techniques qui seront employées (maximum 750 mots).
- Décrire l'**incidence potentielle** du projet sur l'avancement de notre compréhension du cerveau et du système nerveux, ainsi que les impacts de la recherche à court et à long terme. Décrire comment le sexe, le genre ou autres déterminants de la santé seront pris en compte dans le projet de recherche proposé (maximum 750 mots).
- **Attestation et signature du chercheur principal.** Veuillez noter que la signature du responsable de l'établissement n'est pas nécessaire à l'étape de la lettre d'intention.

Renseignements facultatifs

- Indiquer les noms et les coordonnées d'un maximum de trois personnes, du Canada ou de l'étranger, qui ont la compétence pour évaluer la demande. Les individus nommés ne doivent pas être en conflit d'intérêts.
- Indiquer les noms des personnes auxquelles la demande ne devrait pas être transmise pour examen.

Brain Canada tiendra compte de ces considérations et d'autres encore lorsqu'il établira la composition du comité externe d'évaluation par les pairs.

Demande détaillée

Les exigences de mise en forme de la demande détaillée sont les suivantes : papier de format lettre, marges d'au moins 1 pouce et textes à simple interligne utilisant la police Times New Roman 12 points ou Arial 11.5 points. Il est formellement interdit de condenser l'espacement des caractères du texte. D'autres polices et tailles de police sont acceptables pour le texte des tableaux, diagrammes, figures, graphiques et légendes uniquement, à condition qu'il soit lisible lorsque la page est visualisée à 100 %. Les demandes reçues dans un autre format, qui dépassent le nombre limite de pages, qui sont incomplètes ou en retard, seront rejetées.

Sommaire du projet

- Titre du projet
- Mots clés (ou expressions clés) décrivant le projet (10 mots maximum)
- Résumé du projet de recherche et de ses objectifs en mettant l'accent sur ses caractéristiques novatrices et transformatrices. Inclure une déclaration claire des principaux impacts du projet. (300 mots maximum)

Sommaire vulgarisé (300 mots maximum)

- Texte vulgarisé qui se prête bien à une publication destinée au grand public

Proposition (8 pages maximum, incluant les figures et légendes, excluant les références)

Les renseignements suivants doivent figurer dans la proposition et être structurés selon les préférences du candidat afin de répondre aux critères d'évaluation décrites ci-dessus :

1. **Objectifs généraux** à atteindre d'ici la fin de la période subventionnée
2. Les **raisons** qui motivent le démarrage du projet, notamment :
 - L'état actuel des recherches de votre sujet et la principale lacune dans les connaissances qui motive cette étude
 - Une indication claire de tous les projets actuellement financés qui sont liés à cette proposition; une déclaration claire doit décrire la distinction entre ces projets lorsqu'il peut y avoir ou non des chevauchements apparents
 - Une déclaration claire indiquant les aspects innovants de la proposition
3. Le **plan de travail**, notamment :
 - L'approche, les méthodes et techniques qui seront utilisées pour atteindre les objectifs établis et, le cas échéant, nommer les collaborateurs et décrire leur contribution particulière au projet

- Les méthodes d'analyse des données, y compris les méthodes statistiques et calculs qui assureront la bonne marche du projet
 - Les principes ACSG+ et EDI doivent être intégrés directement dans la méthodologie et l'analyse, le cas échéant
 - Présenter les écueils ou obstacles ainsi que la façon de les surmonter
4. Les **considérations relatives à ACSG+ et à l'EDI**, y compris :
- La manière dont les considérations relatives au sexe et/ou au genre seront intégrées dans le plan de travail. Les projets de recherche proposant de n'utiliser qu'un seul sexe ou genre doivent fournir une justification solide tirée de la littérature scientifique ou des données préliminaires à l'appui de cette décision. Les candidats sont encouragés à consulter les [Modules de formation en ligne : Intégrer la notion du sexe et du genre dans la recherche en santé](#) des IRSC.
 - Comment l'EDI est pris en compte dans la conception de la recherche à toutes les étapes du processus de recherche, y compris l'identification de la ou des questions de recherche, la conception de l'étude et le ou les groupes de population, la méthodologie, la collecte des données, l'analyse et l'interprétation des données, l'identification des parties prenantes et la mobilisation des connaissances.
5. **Résultats** qui seront dégagés du projet et moyens par lesquels ils seront communiqués, notamment :
- Comment les résultats de l'étude permettront d'approfondir nos connaissances sur les propriétés et les mécanismes du cerveau et du système nerveux
 - Les plans prévoyant la façon dont les données du projet seront mises à la disposition de chercheurs qualifiés.
 - Le plan de mobilisation des connaissances décrivant le public cible des résultats de la recherche, les plans de dissémination et l'engagement des parties prenantes qui assureront le rayonnement de la recherche. Les candidats sont invités à consulter la page [Guide de planification de l'application des connaissances](#) des IRSC.
 - L'incidence générale prévue des résultats par rapport à six grandes catégories : avancement des connaissances, accroissement de la capacité, prise de décision, effets sur la santé, avantages socio-économiques.
6. Le **rôle des stagiaires** dans le cadre du projet, le cas échéant, et les possibilités d'apprentissage particulières qui leur seront offertes.

Calendrier et jalons prévus

Veillez énumérer les principales étapes intermédiaires qui mènent à l'atteinte des objectifs globaux et la date d'achèvement de chacune. Un modèle sera fourni à l'étape de la demande détaillée.

Approbation de l'établissement (1 page maximum)

Veillez décrire les politiques qui seront en vigueur à la date limite de la demande détaillée, ainsi que l'échéancier relatif à tout ajout ou approbation supplémentaire relative au projet qui pourrait devoir être ajouté par la suite. Veillez noter qu'en cas d'attribution, les candidats devront fournir la documentation, le cas échéant, démontrant les approbations institutionnelles et la conformité aux politiques en matière

de gestion éthique des sujets humains, des animaux et des risques biologiques avant que les fonds ne soient versés.

Renseignements biographiques

Une notice biographique (4 pages maximum) du chercheur principal doit être soumise. Un modèle sera fourni à l'étape de la demande détaillée.

En outre, les candidats doivent fournir les informations suivantes :

- Le nombre d'heures moyen qui sera consacré au projet chaque semaine
- Les antécédents de financement, dont les subventions et bourses antérieures et actuelles. Il incombe au candidat de divulguer tout financement reçu en rapport avec le travail proposé. Les candidats doivent indiquer clairement tout chevauchement possible ou perçu d'autres financements avec le projet proposé. Expliquez clairement aux évaluateurs en quoi le projet proposé est unique par rapport aux autres travaux financés (mais peut contribuer de manière synergique au programme de recherche global). À noter : l'historique de financement du candidat ne sera pas pris en considération au moment d'établir le pointage du projet.
- Vous pouvez inclure une liste d'au plus 10 publications dont vous êtes l'auteur (sans nécessairement être nommé comme premier auteur ou l'auteur principal), en résumant les 5 qui sont les plus pertinentes par rapport à la demande. Inclure le DOI, URL ou PMID, lorsqu'il y a lieu, pour faciliter l'accès aux évaluateurs.

Lettres d'appui de collaborateurs

Les candidats peuvent présenter jusqu'à deux lettres d'appui (une page maximum par lettre) provenant de collaborateurs au projet, le cas échéant. Celles-ci doivent préciser la nature de la collaboration et décrire leurs contributions et leurs rôles spécifiques dans le projet de recherche proposé.

Budget

À l'aide du modèle fourni, les candidats doivent téléverser un budget annuel pour le projet accompagné d'un justificatif écrit (maximum de 1 page) décrivant les coûts anticipés pour chaque catégorie de dépense. Fournir assez de renseignements pour que les évaluateurs puissent bien évaluer la pertinence de la répartition des coûts. Veillez-vous assurer que votre budget utilise la totalité des 100 000 \$.

Attestation et signatures

Le candidat doit veiller à obtenir et présenter les signatures en temps opportun.

- Signature du chercheur principal
- Signature du responsable de l'établissement où le chercheur principal mènera les travaux de recherche

Processus d'examen

Les lettres d'intention et les demandes détaillées seront examinées par un comité externe d'évaluation par les pairs composé des chercheurs d'institutions canadiennes et internationales ayant une vaste expérience et expertise dans les domaines pertinents de la recherche sur le cerveau. La Fondation Brain Canada prendra compte de tout conflit d'intérêt et de toute autre considération pertinente afin d'assurer l'équilibre du comité.

Lettre d'intention

La Fondation Brain Canada s'assurera que toutes les lettres d'intention reçues à l'intérieur des délais impartis satisfont les critères d'admissibilité. Les lettres admissibles seront évaluées par au moins deux membres du comité externe d'évaluation et les meilleures applications passeront à l'étape de la demande détaillée. Les candidats recevront les commentaires des évaluateurs sous forme anonyme.

Demande détaillée

Les demandes remises à l'intérieur des délais impartis seront examinées par au moins deux membres du comité externe d'évaluation possédant une expertise dans le ou les domaines pertinents.

Le comité d'évaluation discutera des meilleures demandes en fonction des notes des évaluateurs. Le comité recommandera à la Fondation Brain Canada les demandes ayant reçu une note de mérite élevée.

Les candidats recevront des commentaires écrits des évaluateurs sous forme anonyme. Les candidats dont les demandes ont été discutées lors de la réunion du comité d'évaluation recevront aussi les notes du responsable scientifique. L'évaluation du projet par le comité d'évaluation par des pairs est sans appel.

Confidentialité et propriété intellectuelle

La Fondation Brain Canada conservera tous les documents fournis dans le cadre de cette initiative de financement et seuls les évaluateurs, les membres du comité d'évaluation et les observateurs qui ont signé l'entente de confidentialité auront accès à ces documents.

La Fondation Brain Canada ne réclame aucun droit sur la propriété intellectuelle (PI) des résultats de la recherche qu'elle finance, et elle s'attend à ce que toute PI découlant de ce financement soit développée et commercialisée conformément aux politiques des établissements dans lesquels la recherche est effectuée.

Communications

Les titulaires d'une subvention octroyée dans le cadre du programme *Futurs leaders canadiens de la recherche sur le cerveau* doivent faire de leur mieux pour participer aux événements organisés par la Fondation Brain Canada, et pour présenter leur projet, le cas échéant, afin de démontrer la portée et l'importance de la recherche.

Renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du processus de demande, veuillez écrire à la Fondation Brain Canada à l'adresse futureleaders@braincanada.ca.